



FTS L'EXPÉRIENCE HISTORIQUE DE PRÈS DE 60 ANS EN CORRÈZE.

Adhésion à l'organisme de prévention OPPBTP avec mise en place du programme ADAPT BTP. Leur « mission fondamentale est de conseiller, former et informer les entreprises du BTP, dans le domaine de la prévention, de la protection de la santé et de l'amélioration des conditions de travail des salariés du BTP ».

Accompagnement de l'entreprise à élaboration d'un plan d'action formalisé par un contrat de progrès qui va permettre à l'entreprise de s'engager dans une amélioration durable des conditions de travail de ses salariés. A l'issue de ce contrat de progrès qui dure 12 à 18 mois, le constat affichera une baisse significative des accidents du travail.

Intervention en adéquation avec l'Aist 19 (Association Interentreprises pour la Santé au Travail) qui apporte des compétences spécifiques en matière de prévention, notamment la manipulation des produits chimiques, la gestion des nuisances (le bruit, les poussières), sensibilisation à la prévention du risque routier, ainsi qu'aux TMS (Troubles Musculo Squelettiques).

Formations diverses et régulières concernant :

- *Habilitation électrique (ensemble du personnel),*
- *Feebat (techniques en rénovation énergétique des logements)*
- *Règlementation accessibilité pour proposer des offres travaux*
- *Soudures sur tube acier / Brasures sur tube cuivre (habilitation Gaz de France)*
- *Permis nacelle CACESS*
- *Permis échafaudage*

Assurances multirisques et décennale garanties par le groupe SMA BTP